

Ecrit par Echo du Mardi le 10 octobre 2022

La CCI du Pays d'Arles et La Poste ouvrent un nouveau centre d'examen du code de la route





Les candidats et les auto-écoles d'Arles disposent désormais d'un nouveau centre d'examen du code de la route. Mis en place par <u>La Poste</u> et la <u>Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Pays d'Arles</u>, ce nouveau lieu permet aux candidats de passer l'examen théorique général, l'examen théorique moto et l'examen théorique du permis bateau au Palais des Congrès d'Arles.

Ouvert tous les mercredis de 9h à 17h, ce centre contribue à réduire le délai d'attente des candidats au code de la route. Il y a 6 sessions par semaine les mercredis, à raison de 6 candidats par session. Pour passer l'examen, il suffit de s'inscrire en ligne sur le site www.lecode.laposte.fr. Les épreuves sont organisées dans des sites collectifs ou individuels pour le prix de 30€. Plus de 550 centres d'examen La Poste sont disponibles en France, dont 23 dans les Bouches-du-Rhône.

V.A.